

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 09/11/2022  
ID Télétransmission : 033-213300635-20221108-126406-DE-1-1

**Séance du mardi 8 novembre  
2022  
D-2022/355**

Date de mise en ligne : 11/11/2022

certifié exact,

**Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

### **Excusés :**

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

**Pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix - subvention  
d'équilibre de la Ville de Bordeaux à la Chambre de métiers et  
d'artisanat Nouvelle-Aquitaine section Gironde pour l'exercice  
2021**

Madame Nadia SAADI, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient activement son tissu d'entreprises artisanales, activités essentielles pour son économie, pour l'emploi et en termes de services à la population et aux entreprises locales.

ER

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 6 875 entreprises artisanales (+8% en 1 an), employant environ 6 000 salariés, étaient en activité à Bordeaux, soit une augmentation de près de 70% du nombre d'artisans entre 2015 et 2022 - source Registre des métiers de la Gironde.

De nombreuses actions sont portées chaque année par la Ville, en partenariat étroit avec la Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine – Gironde (CMANA33), afin de favoriser le développement de l'artisanat à Bordeaux (soutien à la création et à la transmission d'entreprises, accompagnement à la transition écologique, animation, communication).

Parmi les actions menées, l'animation de la pépinière artisanale Sainte-Croix (11 rue du Port) permet de favoriser l'installation de nouveaux artisans au cœur du centre ancien de Bordeaux.

Créée en 2006 par la Ville de Bordeaux et gérée depuis en partenariat avec la CMANA33, cette pépinière constitue un outil efficace d'accompagnement individuel des créateurs d'entreprise qui ont accès à des conseils personnalisés.

A leur entrée en pépinière, les « pépins » peuvent bénéficier de la réalisation, par l'animateur de la pépinière, de leur « dossier économique initial » qui comprend le compte de résultat prévisionnel, le calcul du seuil de rentabilité, le tableau de financement, le budget de trésorerie et le bilan de clôture. Par la suite, des rendez-vous réguliers de suivi sont proposés aux résidents, dont la fréquence varie en fonction des besoins, ainsi que des ateliers de formation collectifs.

En parallèle, la pépinière organise des événements réguliers à destination du grand public afin de promouvoir l'existence de ce dispositif et les savoir-faire des artisans hébergés. En 2021, la structure a notamment participé aux Journées du patrimoine (portes ouvertes, exposition, démonstrations et boutique éphémère) et au Village de la création à Bordeaux, en plus de l'organisation d'une exposition valorisant la diversité des métiers accueillis au sein de la pépinière.

En 2021, le taux d'occupation des locaux sur l'année a été de 96%, avec un total de 13 entreprises hébergées, soit 3 de plus qu'en 2020. Ces chiffres témoignent de l'attractivité de cette structure et du besoin réel auquel elle répond pour les nouveaux artisans. Par ailleurs, parmi les 5 pépins ayant quitté la pépinière au cours de l'année, 3 ont choisi d'implanter leur entreprise à Bordeaux (activités de céramique, d'architecture d'intérieur et de verrerie).

Les activités hébergées en 2021 :

Dans les 4 ateliers :

- Deux ébénistes
- Un menuisier

- Une tapissière
- Une céramiste

Dans les 5 bureaux :

- Une activité de création de robes de mariées
- Une créatrice d'objets de décoration en upcycling
- Une joaillière/bijoutière
- Un architecte d'intérieur remplacé par une designer textile et coloration végétale
- Un artisan verrier d'art remplacé par un lunetier.

Pour 2022, l'activité de la pépinière reste très dynamique avec 9 entreprises hébergées et au moins une nouvelle arrivée prévue sur la fin d'année.

### **Subvention d'équilibre au titre de l'exercice 2021**

D'un point de vue financier, le total des charges d'exploitation pour 2021 s'élève à 66 784 € (51 435 € en 2020 et 52 365,4 € en 2019). L'augmentation des dépenses s'explique notamment par la hausse du coût de l'énergie et la réalisation de travaux de réaménagement intérieur et de maintenance.

Le budget réalisé pour 2021 est annexé à la présente délibération.

En termes de recettes, les loyers versés par les entreprises s'élèvent à 22 784 €, à peu près stable par rapport à l'année précédente (23 365,2 € en 2020) grâce au fort taux de remplissage sur l'ensemble de l'année.

Pour équilibrer le budget 2021 de la pépinière, et conformément aux conventions de gestion successives signées entre la Ville de Bordeaux et la CMANA33, le déficit d'exploitation de la pépinière, qui s'élève à 44 000 €, sera pris en charge à parts égales par les deux institutions (soit 22 000 € chacune).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à verser une subvention de 22 000 € à la Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine, qui sera imputée sur la fonction 6 – sous fonction 61 – nature 657382
- à signer les documents correspondants.

### **ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Nadia SAADI**

## Annexe

| <b>Pépinière artisanale Sainte-Croix</b> |                                  |                             |
|--|----------------------------------|-----------------------------|
| <b>BUDGET REALISE 2021</b>               |                                  |                             |
| <b>CHARGES</b>                           | <b>Prévisionnel 2021 -<br/>€</b> | <b>Réalisé 2021 -<br/>€</b> |
| Eau – Energie (Electricité et gaz)       | 5 500                            | 7 842                       |
| Entretien – Maintenance                  | 5 500                            | 6 712                       |
| Assurances                               | 677                              | 677                         |
| Téléphone Internet abonnement            | 1 700                            | 1 150                       |
| Travaux Réparations                      | 5 500                            | 5 030                       |
| Impôts Taxe sur les ordures ménagères    | 828                              | 828                         |
| Communication générale                   | 500                              | 636                         |
| Communication & Evènementiel             | 1 000                            | 1 389                       |
| Fournitures & consommables               | 1 400                            | 388                         |
| Equipement, aménagement                  | 7 000                            | 4 977                       |
| <b>Total des Charges de structure</b>    | <b>29 605</b>                    | <b>29 629</b>               |
| <b>Charges de personnel</b>              | <b>34 958</b>                    | <b>37 155</b>               |
| <b>Total des Charges</b>                 | <b>64 563</b>                    | <b>66 784</b>               |
| <b>PRODUITS</b>                          |                                  |                             |
| <b>PRODUITS</b>                          | <b>Prévisionnel 2021 -<br/>€</b> | <b>Réalisé 2021 -<br/>€</b> |
| Loyers/Forfait charges communes          | 20 932                           | 22 784                      |
| Ville de Bordeaux                        | 22 000                           | 22 000                      |
| CMANA33                                  | 21 631                           | 22 000                      |
| <b>Total des Produits</b>                | <b>64 563</b>                    | <b>66 784</b>               |